

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN**LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE****Radio France Bleu Gard-Lozère**

1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes

<u>Emetteur</u>	<u>Fréquence</u>
-----------------	------------------

Mende	99.5
-------	------

La Canourgue :	100.8
----------------	-------

Langogne :	100.1
------------	-------

Le Bleygard :	102.2
---------------	-------

Meyrueis :	101.7
------------	-------

Ispagnac :	101.3
------------	-------

Florac :	101.3
----------	-------

En cas d'effondrement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :**AVANT**

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT

- Fuir latéralement, ne pas revenir sur ses pas ;
- Gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ;
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

APRÈS

- Evaluer les dégâts et les dangers ;
- Informer les autorités.

En cas d'effondrement du sol :**AVANT**

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT**À l'intérieur :**

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur.

À l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse ;
- Respecter les consignes des autorités ;
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

APRÈS

- Informer les autorités.